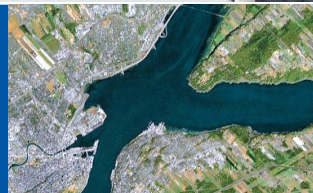


Étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

RAPPORT

MAI 2011

COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

RAPPORT

MAI 2011

COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'aménagement du territoire, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Louisette Cameron, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cat@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-61933-8 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-61934-5 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, mai 2011

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La présidente

M^{me} Malavoy (Taillon)

Le vice-président

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

Les membres

M. Carrière (Chapleau)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Diamond (Maskinongé)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Grondin (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Rathé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'habitation et de logement social

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. Tremblay (Masson)

M. Villeneuve (Berthier)

Autres députés ayant participé

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones

M. Ferland (Ungava), porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement du Nord

Secrétaire de la Commission

M^{me} Louise Cameron

Agente de recherche

M^{me} Julie Paradis

Technicienne en information

M^{me} Danielle Simard

Agente de secrétariat

M^{me} Maude Gaudreault

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
AUDITIONS PUBLIQUES.....	1
CONSTATS DES MEMBRES.....	2
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	3

ANNEXE

I. Liste des participants

INTRODUCTION

Le 9 mai 2011, la Commission de l'aménagement du territoire s'est déplacée à Kuujuaq au Nunavik dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik. La Commission s'est d'abord entretenue avec l'auteur de la pétition, madame Olivia Ikey Duncan. Elle a ensuite entendu en audition monsieur Joë Lance, représentant de la Société Makivik et de l'Administration régionale Kativik, monsieur Bobby Snowball, de l'Association des aînés du Nunavik, monsieur Paul Parsons, maire de Kuujuaq et monsieur Watson A. Fournier, représentant de l'Office municipal d'habitation Kativik.

AUDITIONS PUBLIQUES

Tous les intervenants ont soutenu que les collectivités du Nunavik ont un besoin impératif de nouveaux logements. De fait, sur le plan statistique, on constate qu'il manque au moins 1 000 logements dans cette région. Considérant l'importante croissance démographique, cette pénurie ne peut que s'aggraver. En effet, la population de la région a crû de 12 % de 2001 à 2006, contre 4,3 % pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, le taux de natalité y est considérablement plus élevé qu'au sud. Les participants affirment que les logements annoncés par le gouvernement du Québec et la Société d'habitation du Québec ne permettent pas un rattrapage complet. Ils maintiennent unanimement qu'il faudra encore plus de résidences.

Pendant les auditions, on a soulevé, à de nombreuses reprises, que le surpeuplement des logements a d'importantes conséquences sur la vie des citoyens des 14 villages nordiques, notamment sur la santé et sur la qualité de vie. On remet en question le bien-être des enfants, trop souvent victimes impuissantes de cette pénurie. En ce sens, des témoins ont cité le rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de 2007¹. Dans ce document, on expose clairement la situation et les risques pour les enfants. On y lit, notamment, que plus de la moitié des enfants vivent dans un milieu où la consommation abusive d'alcool et la violence sont le fait d'un ou de plusieurs membres d'une famille partageant le même toit.

Les présentations des participants font en outre ressortir la problématique des personnes vivant seules, souvent de jeunes adultes ou des aînés. En effet, selon un sondage présenté par l'Office municipal d'habitation Kativik, les résidences d'une ou de deux chambres à coucher destinées aux ménages restreints sont insuffisantes au Nunavik. À titre d'exemple, on rapporte que de jeunes Inuits qui vont étudier à l'extérieur de la région sont contraints, à leur retour, d'habiter chez leurs parents dans des

¹ *Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson*, avril 2007, 82 p. Nunavik : rapport, conclusions d'enquête et recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

conditions qui ne sont pas nécessairement optimales. En plus de manquer d'intimité, les jeunes adultes n'ont plus l'autonomie et la liberté qu'ils avaient acquises durant leurs études. Ils sont de nouveau dépendants de leurs parents, même s'il ont les moyens de vivre seuls. Il faudrait accorder un logement à ces personnes afin de leur permettre de briser le cercle vicieux des problèmes sociaux, de ne pas reproduire des expériences déplorables vécues dans leur jeunesse. Mais le système d'attribution de logements ne les favorise pas, ils doivent attendre très longtemps pour avoir leur propre domicile. Cette situation peut en mener certains à choisir de retourner plus au sud, où ils vivront dans de meilleures conditions. L'exode de nombreux jeunes adultes, éduqués et prêts à contribuer au développement social et économique de leur région, représente une véritable perte pour le Nunavik.

Différents participants mentionnent que la communauté inuite se sent traitée injustement. Ils font ressortir que, contrairement aux Premières Nations, les Cris et les Innus, par exemple, les Inuits paient des taxes et des impôts aux deux ordres de gouvernement. D'ailleurs, plusieurs considèrent que le gouvernement fédéral ne s'implique pas assez dans leur milieu et s'inquiètent de cette tendance. Les participants déplorent que les gens venus de l'extérieur pour travailler au Nunavik obtiennent des logements rapidement, alors que les Inuits s'entassent dans des maisons désuètes et exiguës. Ils demandent à être entendus et que des initiatives soient prises pour résoudre la crise du logement dans la région.

CONSTATS DES MEMBRES

Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire ont bien compris que les citoyens du Nunavik ont besoin de logements. Par ailleurs, ils sont conscients que le territoire inuit est occupé par des ménages diversifiés. Ils se questionnent néanmoins sur l'existence de solutions de rechange en matière d'habitation. Des programmes de subvention au logement ou d'accession à la propriété donneraient-ils des résultats? Les parlementaires considèrent que toutes les options devraient être étudiées. Ils sont sensibles au problème et sont convaincus qu'une combinaison de ces différentes formes d'aide permettrait d'atténuer la pénurie de logements au Nunavik.

En outre, les députés croient que l'attribution de logements aux jeunes adultes doit être revue et améliorée. Pour ce faire, différentes mesures pourraient être mises en place par les responsables du dossier. Ainsi, il serait possible, en guise d'exemple, de réserver un certain nombre de logements pour cette clientèle, d'offrir de grands logements en colocation et d'assouplir les critères d'admissibilité en prenant en compte leur réalité.

Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire constatent la grande impatience exprimée par les participants et les intervenants des organismes au sujet de la crise du logement au Nunavik. Ils relèvent leurs griefs et réalisent l'urgence d'agir dans ce domaine. En bref, « Nous, on veut des maisons », a dit monsieur Adamie Alaku. Les députés tiennent également compte du désengagement du gouvernement fédéral dans les plus récentes annonces de construction de logements sociaux au Nunavik.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

ATTENDU QUE :

- Une pétition a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec pour que celle-ci et le gouvernement du Québec agissent sans délai afin de résoudre la crise du logement au Nunavik;
- Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire sont particulièrement sensibles à ce problème, ils souhaitent que des solutions soient trouvées à court terme et reconnaissent l'urgence d'agir;
- Les jeunes Inuits sont particulièrement victimes de la pénurie de logements et méritent d'être écoutés et appuyés;
- La population s'impatiente, car le problème s'accroît alors que le gouvernement du Canada ne semble pas vouloir investir davantage.

La Commission de l'aménagement du territoire recommande au gouvernement du Canada et au gouvernement du Québec d'adopter un plan de rattrapage, afin d'améliorer les conditions d'habitation des Inuits.

La Commission recommande que des solutions complémentaires à la construction de logements sociaux soient étudiées par les instances responsables de cette question, afin d'offrir différentes options aux familles du Nunavik et, par le fait même, de libérer des logements pour les personnes les plus démunies.

La Commission recommande à l'Office municipal d'habitation Kativik et à la Société d'habitation du Québec de revoir le système d'attribution de logements pour que les jeunes adultes du Nunavik puissent avoir leur propre résidence, afin de continuer à contribuer au développement économique et social de la région du Nunavik tout en gardant leur autonomie.

La Commission presse le gouvernement du Canada de participer financièrement à la construction de logements sociaux sur le territoire du Nunavik, et ce, dès le présent exercice financier.

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

ALAKU, Adamie, assistant au vice-président, développement des ressources Makivik

ANGNATUK, Charlie, aîné

ANGNATUK, May Louisa Munick, aîné

ANGNATUK, Peter, vice-président, Office municipal d'habitation Kativik (OMHK), maire de Tasiujaq

BOUCHER, Jean, directeur du service à la clientèle, OMHK

DORAIS, Charles, assistant au vice-président, développement économique Makivik

FOREST, Donne

FOURNIER, Watson A., directeur général, OMHK

GAGNÉ, Frédéric, directeur des travaux public, Administration régionale Kativik (ARK)

IKEY DUNCAN, Olivia, initiatrice de la pétition

LANCE, Joë, assistant directeur général, ARK

NASSAK, Mary, coordonnatrice de la formation, OMHK et conseillère régionale de Kangirsuk, ARK

NOVALINGA, Annie, gérante d'habitation, OMHK

PARSONS, Paul, conseiller régional de Kuujuaq, ARK, maire de Kuujuaq

PETERS, Johnny, vice-président, développement des ressources Makivik

SAUNDERS, Valle, aîné

SNOWBALL, Bobby, président, Association des Aînés du Nunavik

TUKKIAPIK, Suzie, coordonnatrice, Association des Aînés du Nunavik

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

